



Menacé par une société étrangère

Par **yinyang45**, le **08/09/2009** à **16:30**

Bonjour,

J'aimerais savoir si une société étrangère (américaine en l'occurrence) sans établissement en France, a la capacité d'entamer une procédure à l'encontre d'un citoyen français ?

Merci d'avance :)